

Ordre du jour n° AA

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MAI 2015

DELIBERATION N° 15/057

ELECTION DU DEUXIEME ET TROISIEME VICE-PRESIDENTS ET DE TROIS MEMBRES DU BUREAU DE L'EPORA

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), et notamment son article 10 ;
- VU l'article 8 du Règlement Intérieur Institutionnel de l'EPORA, relatif aux modalités de désignation du Président du Conseil d'Administration, des vice-présidents et des membres du Bureau en cas de vacance survenue suite à la cessation d'un mandat électif ;
- VU la délibération n°14/037 du 10 Juillet 2014 procédant à l'élection des Vice-Présidents et des membres du Bureau pour une durée de 6 ans ;
- CONSIDERANT que les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 emportent la cessation du mandat électif des administrateurs de l'EPORA représentant les départements ; qu'il convient dès lors de pourvoir à la vacance de deux sièges de Vice-Présidents et de trois sièges de membres du Bureau pour la durée du mandat restant à courir ;

Elit les Administrateurs suivants :

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| ⇒ Deuxième Vice-Président | : Monsieur FOURNEL Didier |
| ⇒ Troisième Vice-Président | : Madame CELARD Elisabeth |
| ⇒ Membre du bureau | : Monsieur REYNAUD Hervé |
| ⇒ Membre du bureau | : Madame MOUTON Marie-Pierre |
| ⇒ Membre du bureau | : Monsieur UGHETTO Laurent |

Le Directeur Général

Jean GUILLET

- 2 JUIN 2015

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

GUY LEVI

Le Président du Conseil d'Administration

George ZIEGLER

